

OBJET :

FIXATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCAION 14 SEPTEMBRE 2020	L'an deux mille vingt, le cinq octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes et de la culture "Jacques Jamet" sise 13 rue des Hauts Fourneaux à Cuverville avec public limité à 25 personnes, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 sous la Présidence de Madame AUBERT Catherine, Maire
DATE D'AFFICHAGE 27 OCTOBRE 2020	Étaient présents MM. AUBERT CATHERINE - DELVAL GILLES - SASSIER SYLVIE - LEHOUX JEAN-MARIE - GODARD CATHERINE - LASNE NICOLE - LORILLU MAUD - DUCHATELLIER JACQUELINE - NOLIUS YVAN - MARTIN LAURENCE - URVOY ÉRIC - REVEL-BREE FLORENCE - TERNISIEN FRANCK - VOISIN AURELIE - LEHOUX QUENTIN - FAULIN GUILLAUME
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19 PRESENTS 16	EXCUSES : MM. THORAVAL THIERRY - BINET JEAN-PIERRE - MEYRIGNAC CAROLE POUVOIRS : MONSIEUR THORAVAL THIERRY A MADAME MARTIN LAURENCE MADAME MEYRIGNAC CAROLE A MADAME SASSIER SYLVIE
	MONSIEUR DELVAL GILLES EST ELUE SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

- ♦ Vu les comptes rendus des réunions de la Commission Communale "Finances" des 1<sup>er</sup> et 29 septembre 2020,
- ♦ Après en avoir délibéré,
  - ♦ Décide à l'unanimité de fixer :
    - ✓ Les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022, comme suit :

	POUR MEMOIRE Année scolaire 2020/2021	Année scolaire 2021/2022
ENFANT COMMUNE ET ENFANT DU PERSONNEL COMMUNAL HORS COMMUNE - ECOLE ELEMENTAIRE	3.76 €	3.78 €
ENFANT COMMUNE ET ENFANT DU PERSONNEL COMMUNAL HORS COMMUNE - ECOLE MATERNELLE	3.49 €	3.51 €
ENFANT HORS COMMUNE - ECOLE ELEMENTAIRE	4.26 €	4.29 €
ENFANT HORS COMMUNE - ECOLE MATERNELLE	3.93 €	3.96 €
PERSONNEL COMMUNAL	2.89 €	2.92 €
COMMENSAUX	6.26 €	6.32 €
INSTITUTEURS OU PROFESSEURS DES ECOLES	4.84 €	4.90 €
CONSEILLERS MUNICIPAUX	4.84 €	4.90 €
MEDECINS SCOLAIRES	4.84 €	4.90 €

- ✓ Les tarifs pour les élèves, dont un projet d'accueil individualisé a été mis en place au restaurant scolaire, tenus d'apporter pour des raisons impératives de santé leur repas du midi qui leur est servi au restaurant scolaire :

	POUR MEMOIRE Année scolaire 2020/2021	Année scolaire 2021/2022 <i>Soit une augmentation de 1.20 %</i>
ENFANT COMMUNE ET ENFANT DU PERSONNEL COMMUNAL HORS COMMUNE - ECOLE ELEMENTAIRE	1.94 €	1.94 €
ENFANT COMMUNE ET ENFANT DU PERSONNEL COMMUNAL HORS COMMUNE - ECOLE MATERNELLE	1.67 €	1.67 €
ENFANT HORS COMMUNE - ECOLE ELEMENTAIRE	2.44 €	2.44 €
ENFANT HORS COMMUNE - ECOLE MATERNELLE	2.09 €	2.09 €

POUR COPIE CONFORME  
A Cuverville, le 02 novembre 2020

Le Maire,



Catherine AUBERT

Pour extrait conforme, Cuverville le 27 octobre 2020

Le Maire,



Catherine AUBERT

Transmis à la Préfecture le 27 octobre 2020  
Identifiant de l'acte  
Exécutoire le

PREFECTURE du CALVADOS

30 OCT. 2020

COPIE CONFORME